



Les tableaux de bord

De l'Observatoire Régional de la Santé de Guadeloupe



Tableau de bord

Santé mentale en Guadeloupe

-Mars 2026-





Sommaire

Contexte

Nouvelles admissions en Affections psychiatriques - ALD 23

[Nombre et taux standardisés des nouvelles admissions en ALD-23 \(2021-2023\)](#)

[Nouvelles admissions en ALD 23 par tranche d'âge sur la période 2021-2023](#)

[Nouvelles affections psychiatriques selon le trouble sur la période 2021-2023](#)

Bénéficiaires affections psychiatriques de longue durée - ALD 23 en 2023

[Nombre et taux standardisés des personnes en ALD-23](#)

[Bénéficiaires en ALD 23 en 2023 par tranche d'âge](#)

[Bénéficiaires en affections psychiatriques selon le trouble en 2023](#)

Personnes prises en charge pour maladies psychiatriques en 2022

[Prises en charge pour maladies psychiatriques en global \(Evolution 2017-2022\)](#)

[Prises en charge pour maladies psychiatriques selon le sexe en 2022](#)

[Taux bruts et répartition par tranche d'âge des prises en charge pour maladies psychiatriques en 2022](#)

[Détail des maladies psychiatriques en 2022](#)

Consommation de médicaments psychotropes en 2022

[Personnes recevant un traitement de psychotropes en global \(Evolution 2017-2022\)](#)

[Personnes recevant un traitement de psychotropes selon le sexe en 2022](#)

[Taux bruts et détails des traitements de psychotropes](#)

Hospitalisations 2021-2024

[Hospitalisations liées à une tentative de suicide](#)

[Description des séjours hospitaliers selon les modes opératoires des tentatives de suicide](#)

[Passages aux urgences pour geste auto-infligé](#)

Mortalité par suicide 2020-2022

[Mortalité par suicide 2020-2022 – Taux standardisés](#)



Sommaire

[Mortalité par suicide 2020-2022 selon la tranche d'âge \(2020-2022\)](#)

[Offre de soins en santé mentale et consommation de soins de ville en Guadeloupe](#)

[Nombre et densité de professionnels de santé au 1er janvier 2024](#)

[Consommation de soins de ville en 2023](#)

[La santé mentale à partir du baromètre santé](#)

[Episodes dépressifs caractérisés \(EDC\) et trouble anxieux généralisé \(TAG\)](#)

[Conduites suicidaires](#)

[Glossaire](#)



Contexte

On parle de maladie mentale ou trouble psychiatrique en cas d'altération des grandes capacités de l'Homme, telles que la pensée, la mémoire, l'attention ou encore la régulation des émotions ou du comportement. Un accompagnement spécialisé est souvent nécessaire.

Il existe de nombreux troubles psychiatriques regroupés en affections psychiatriques de longue durée correspond à l'ALD 23. Parmi elles, on retrouve les psychoses, les troubles de l'humeur récurrents ou persistants, les déficiences intellectuelles et les troubles graves du développement ainsi que les troubles névrotiques sévères et les troubles graves de la personnalité et du comportement.

En France, environ 13 millions de personnes présentent un trouble psychiatrique. La consommation de psychotropes y est particulièrement élevée : plus d'un quart consomme des antidépresseurs, somnifères, anxiolytiques ou autres médicaments psychotropes (selon les données EPI-PHARE).

Au regard de l'ampleur de ces troubles, en 2025, l'ARS a missionné l'ORSaG pour réaliser un diagnostic local de santé mentale (DLSM), afin d'identifier de manière concertée les besoins sanitaires, sociaux et médico-sociaux du territoire en matière de santé mentale. Ce tableau de bord reprend les principaux résultats du DLSM.

Concernant Saint-Martin et Saint-Barthélemy, les données sont présentées uniquement lorsqu'elles sont disponibles, conformément au DLSM.



**Nouvelles admissions
en affections psychiatriques
ALD 23 sur la période 2021-2023**



Nombre et taux standardisés des nouvelles admissions en ALD-23 (2021-2023)

Sur la période 2021-2023, **1 944** nouvelles admissions en ALD ont eu pour motif une affection psychiatrique de longue durée, soit **8,3%** des nouvelles admissions de la région.

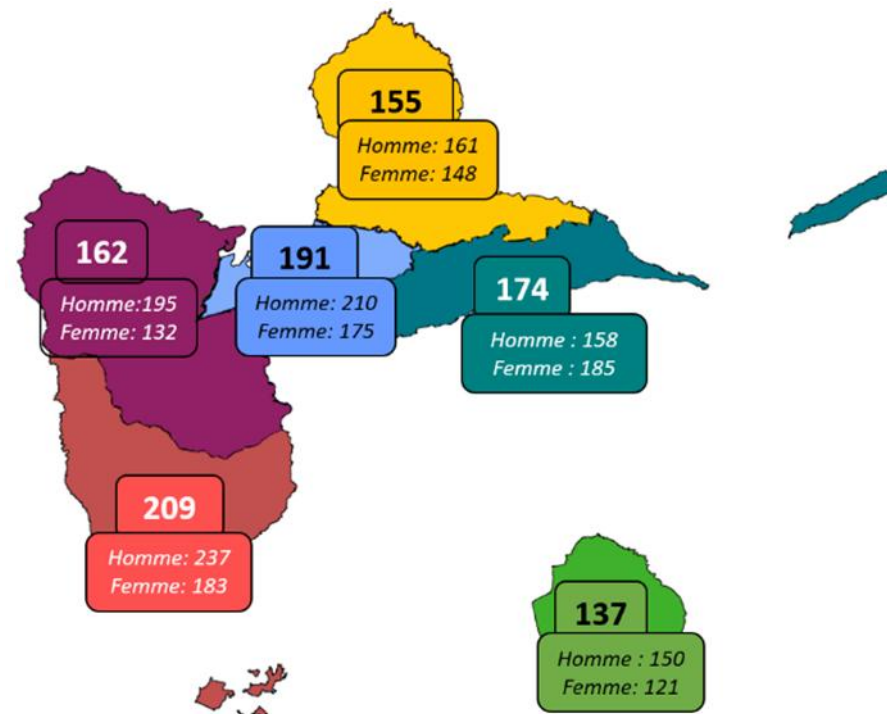
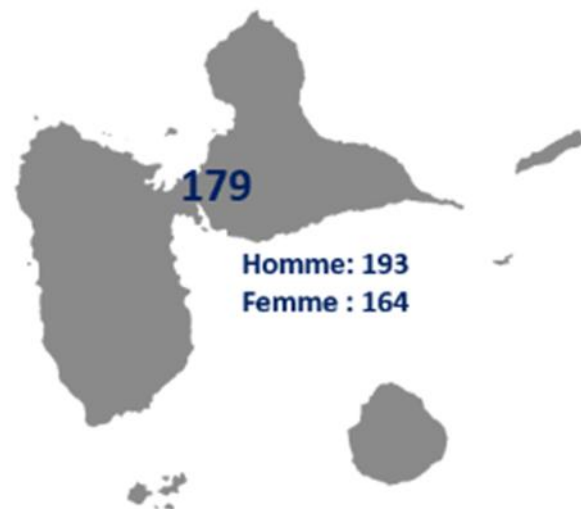
648 nouvelles personnes admises en ALD 23 en moyenne par an.

Les femmes représentent 51,3% (N=997) des bénéficiaires vs. 48,7% pour les hommes (N=947).

Rapporté à la population, la Guadeloupe présente un taux standardisé de **179 nouvelles admissions pour 100 000 habitants**, significativement inférieur au taux national 203 admissions pour 100 000 habitants.

Taux standardisés des nouvelles admissions en ALD 23 selon le sexe et le territoire sur la période 2021- 2023

Saint-Martin: 138 Homme: 147 Femme: 126	Saint-Barthélemy*: 91 Homme: 70 Femme: Effectifs <5
---	---

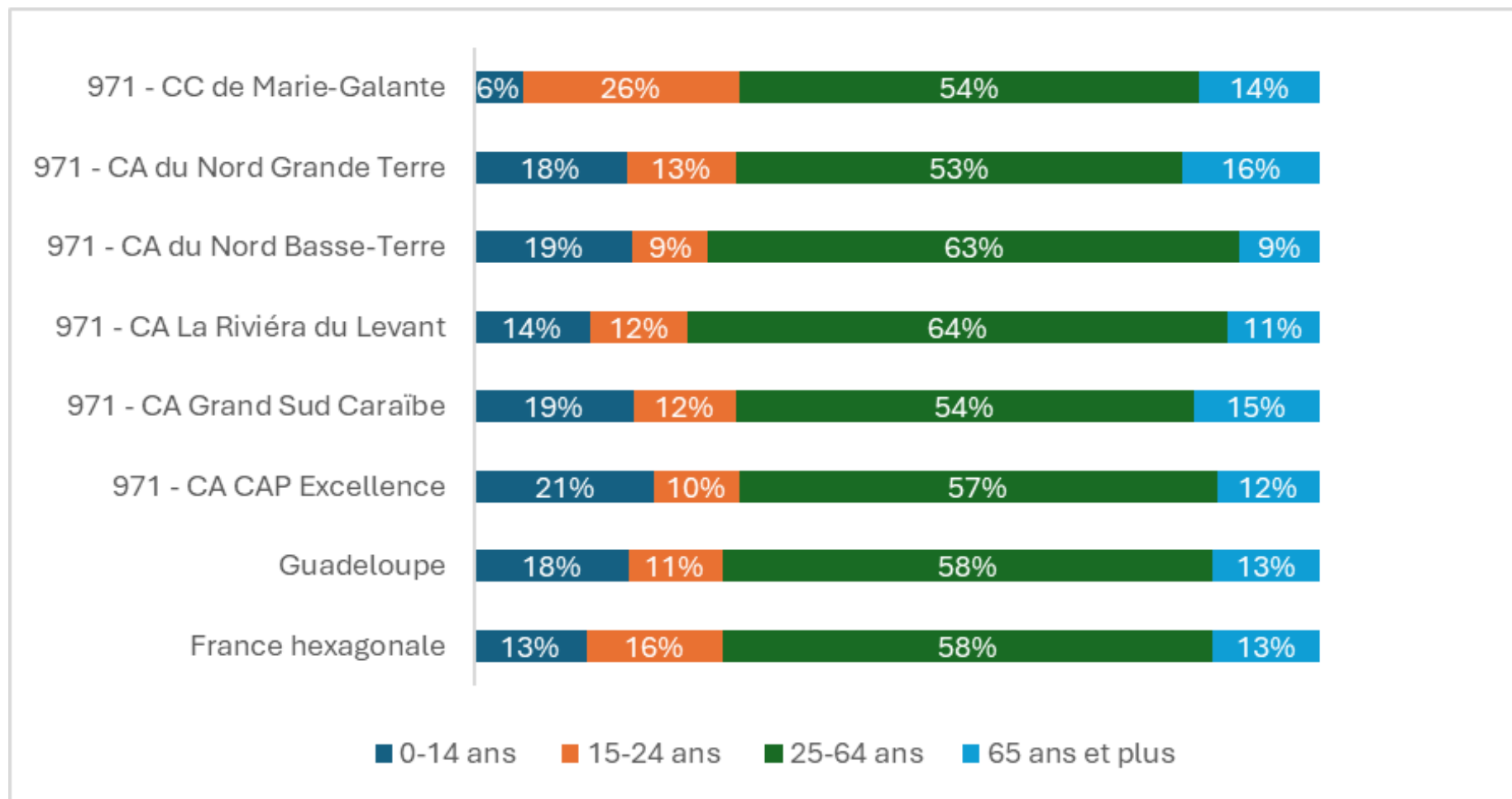


Sources : Cnamts, CCMSA, RSI INSEE, *Données disponibles en 2024, MSA Poitou - Exploitation : ORSaG



Nouvelles admissions en ALD 23 par tranche d'âge sur la période 2021-2023

Répartition des nouvelles admissions en ALD 23 par tranche d'âge selon l'EPCI la période 2021-2023

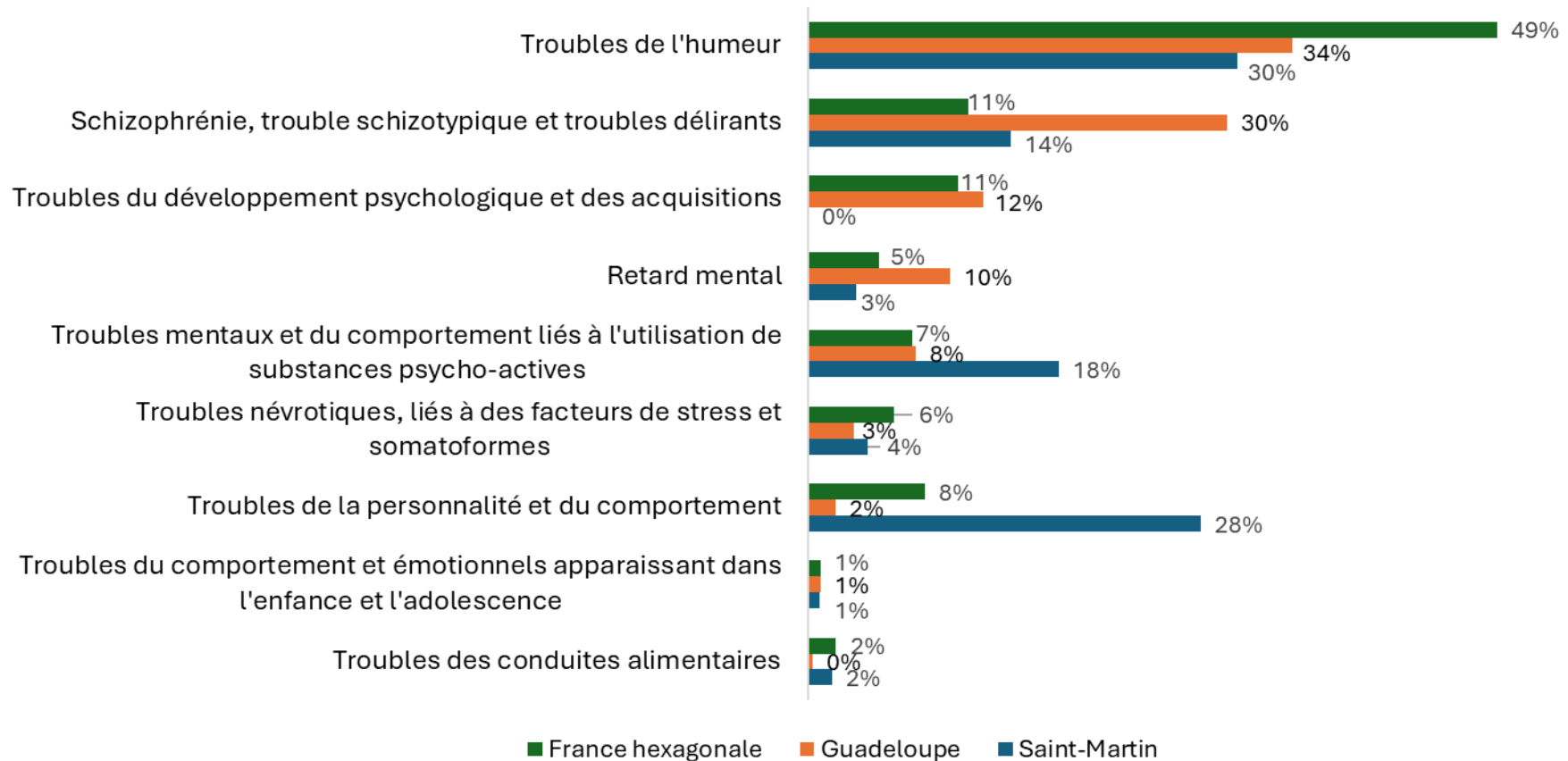


Sources : Cnamts, CCMSA, RSI INSEE, MSA Poitou - Exploitation : ORSaG



Nouvelles affections psychiatriques selon le trouble sur la période 2021-2023

Répartition des nouvelles admissions en ALD selon l'affection psychiatriques sur la période 2021-2023



Source : Cnamts, CCMSA, RSI Insee - Exploitation : ORSaG



**Bénéficiaires en affections
psychiatriques de longue durée
ALD 23 • En 2023**



Nombre et taux standardisés des personnes en ALD-23

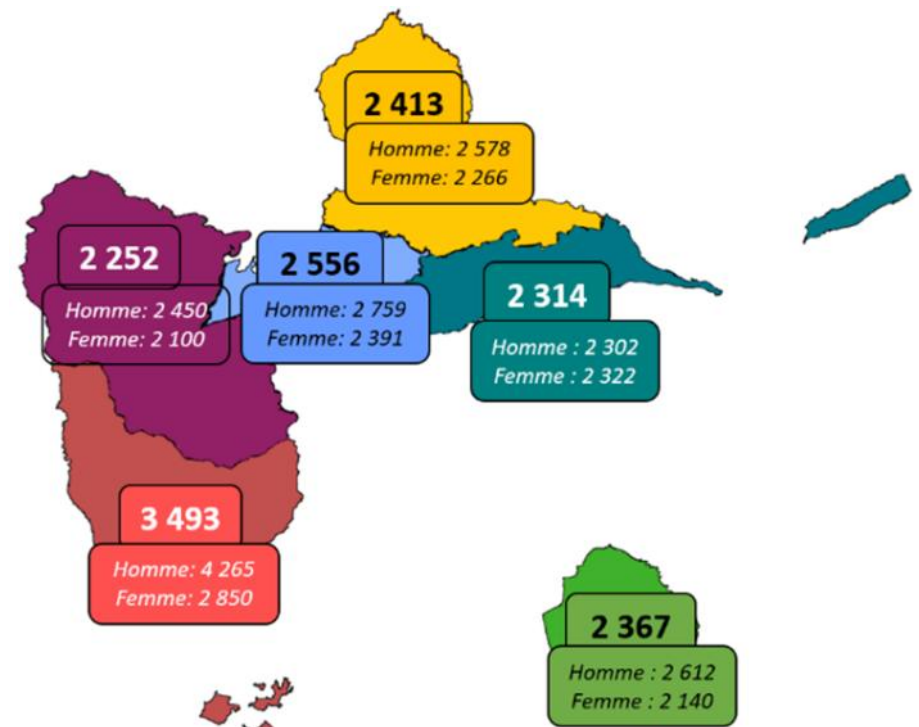
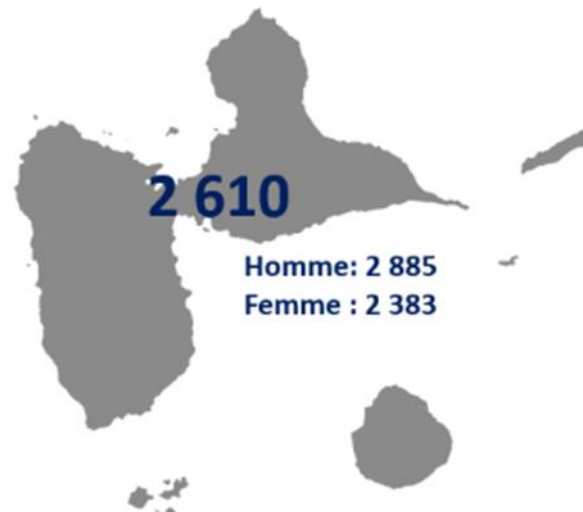
En Guadeloupe, **9 955** personnes bénéficient du dispositif des affections longues durées (ALD) pour une affection psychiatrique de longue durée en 2023, représentant 9,8% des bénéficiaires d'une ALD de la région.

Les femmes représentent 51% des bénéficiaires (N=5 121) et les hommes 49% (N=4 834).

Rapporté à la population, la Guadeloupe présente un taux standardisé de **2 610 personnes pour 100 000 habitants** en ALD 23, taux comparable à la France hexagonale 2 616 pour 100 000 habitants.

Taux standardisés des personnes en ALD 23 selon le sexe en 2023

Saint-Martin: 1 839	Saint-Barthélemy*: 674
Homme: 1 974	Homme: 365
Femme: 1 693	Femme: 309

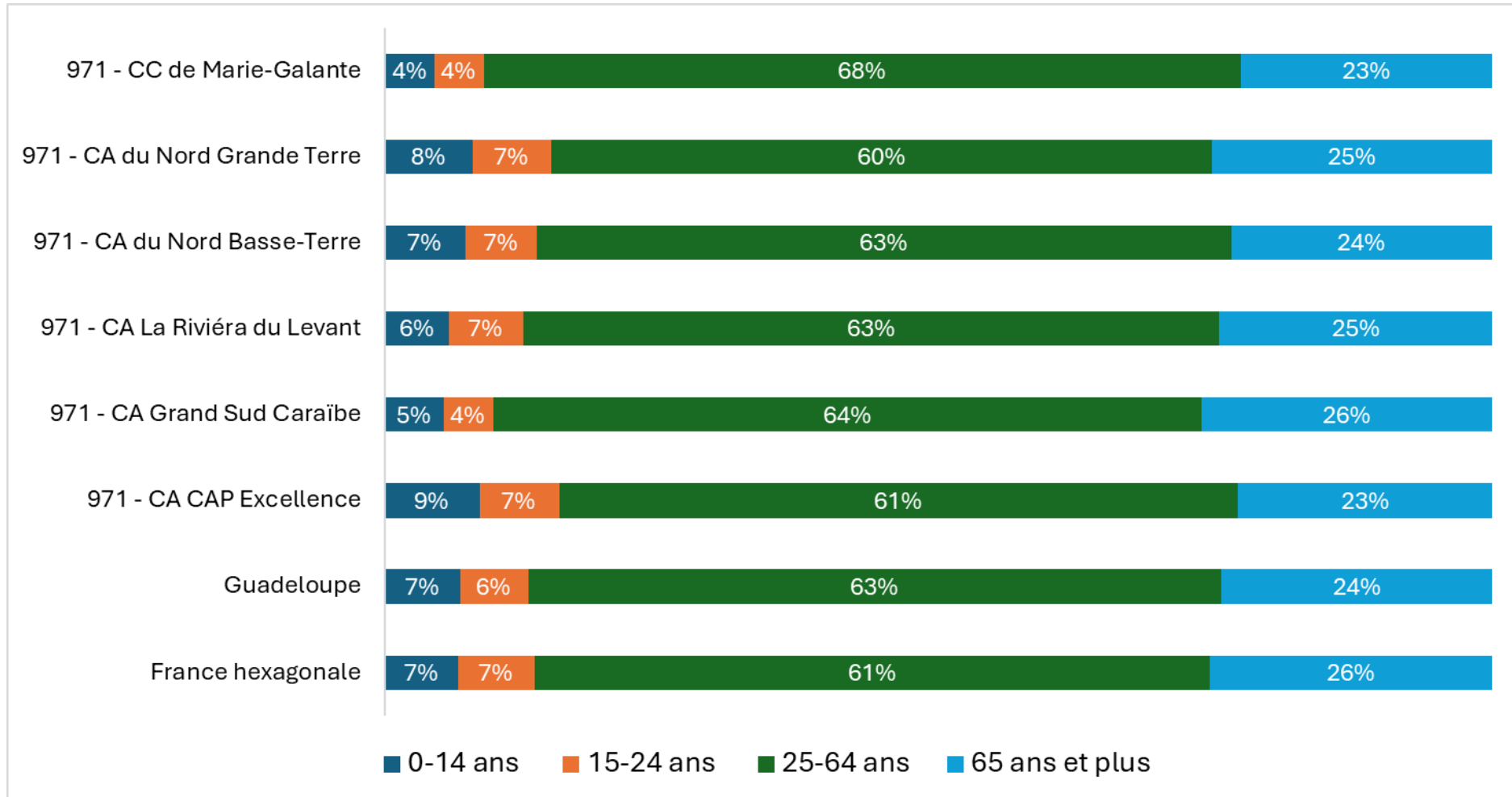


Sources : Cnamts, CCMSA, RSI INSEE, *Données disponibles en 2024, MSA Poitou - Exploitation : ORSaG



Bénéficiaires en ALD 23 en 2023 par tranche d'âge

Répartition des bénéficiaires en ALD 23 par tranche d'âge selon l'EPCI en 2023

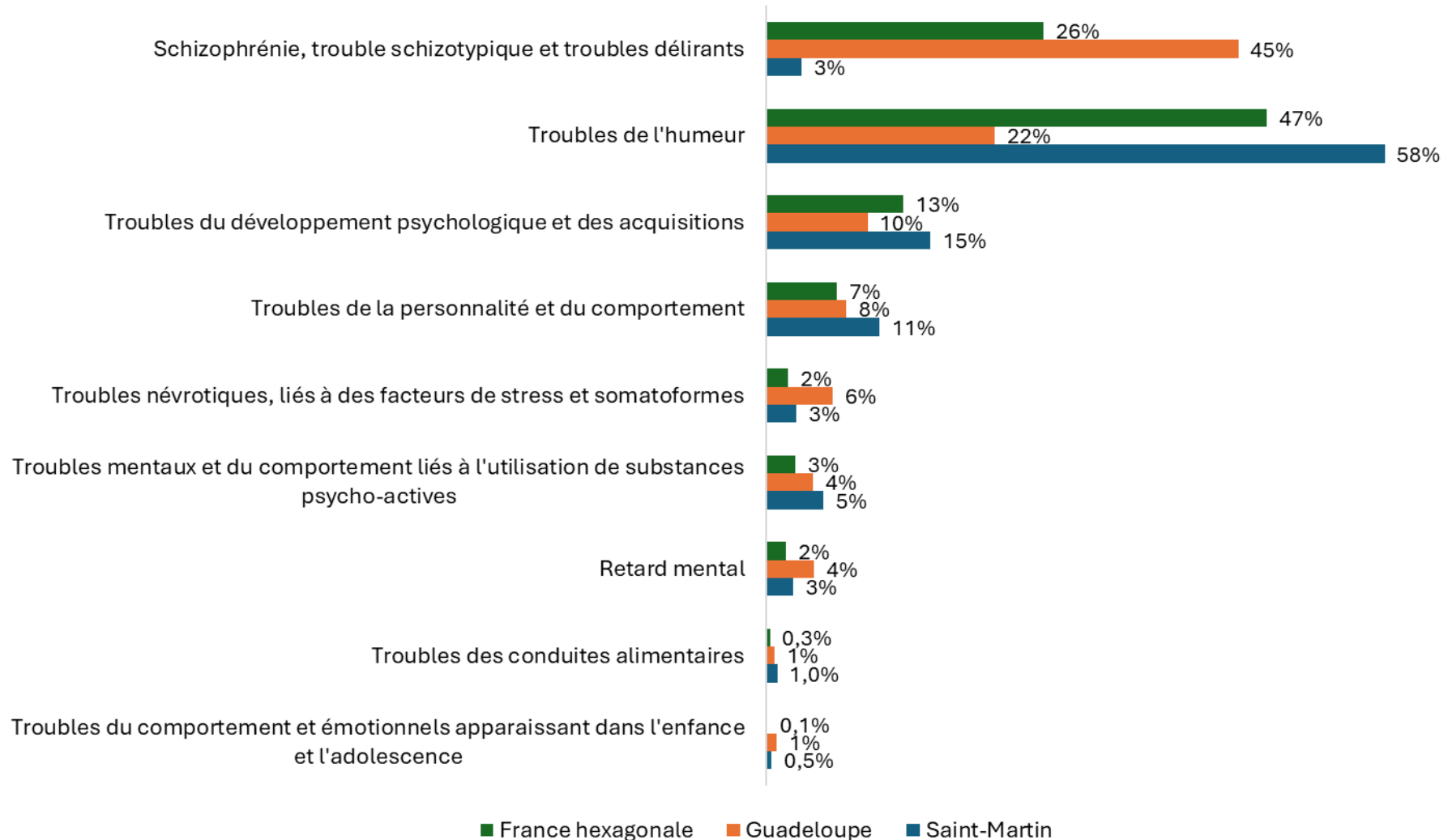


Sources : Cnamts, CCMSA, RSI INSEE, *Données disponibles en 2024, MSA Poitou - Exploitation : ORSaG



Bénéficiaires en affections psychiatriques selon le trouble en 2023

Répartition des bénéficiaires en ALD selon l'affection psychiatriques en 2023





Personnes prises en charge pour maladies psychiatriques en 2022

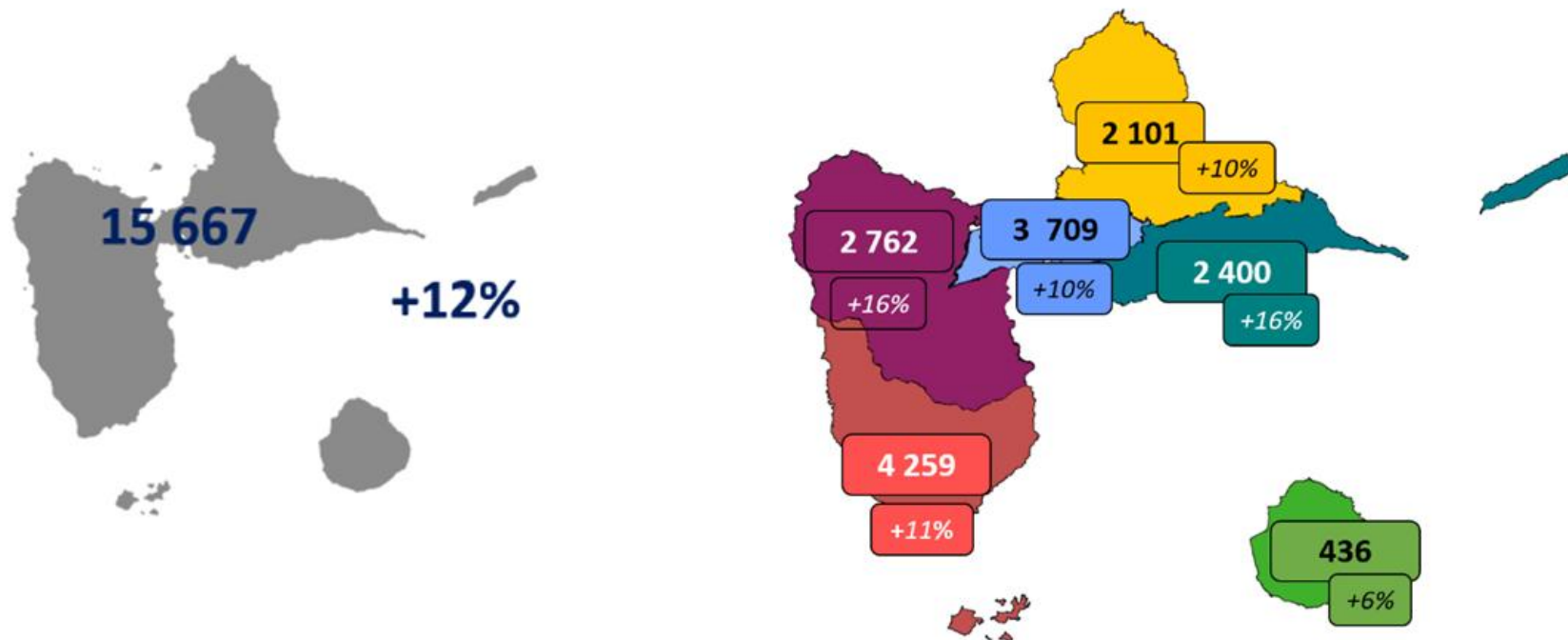


Prises en charge pour maladies psychiatriques en global (évolution 2017-2022)

En 2022, **15 667** personnes ont été prises en charge (c'est-à-dire personne en affection de longue durée, et/ou hospitalisée et/ou sous traitement régulier) pour maladies psychiatriques en Guadeloupe.

Entre 2017 et 2022, on constate une augmentation de 12% du nombre de prises en charge pour maladies psychiatriques en Guadeloupe. C'est dans la CAGSC que l'on observe le plus grand nombre de personnes prises en charge pour maladies psychiatriques (4 259), suivi de Cap Excellence (3 709).

Nombre de personnes prises en charge pour maladies psychiatriques en 2022





Prises en charge pour maladies psychiatriques selon le sexe en 2022

Les prises en charge concernent autant les hommes (49%) que les femmes (51%).

Nombre de personnes prises en charge pour maladies psychiatriques par sexe

	Homme 2022	Femme 2022	Ensemble 2022	Ensemble 2017	Evolution 2017-2022
CAGSC	2 161	2 098	4 259	3 822	+11%
CANBT	1 334	1 428	2 762	2 380	+16%
CANGT	1 000	1 101	2 101	1 912	+10%
Cap Excellence	1 743	1 966	3 709	3 360	+10%
CARL	1 129	1 271	2 400	2 069	+16%
CCMG	237	199	436	412	+6%
Guadeloupe	7 604	8 063	15 667	13 955	+12%
Saint-Martin	292	253	545	452	+21%
Saint-Barthélemy	89	69	158	140	+13%

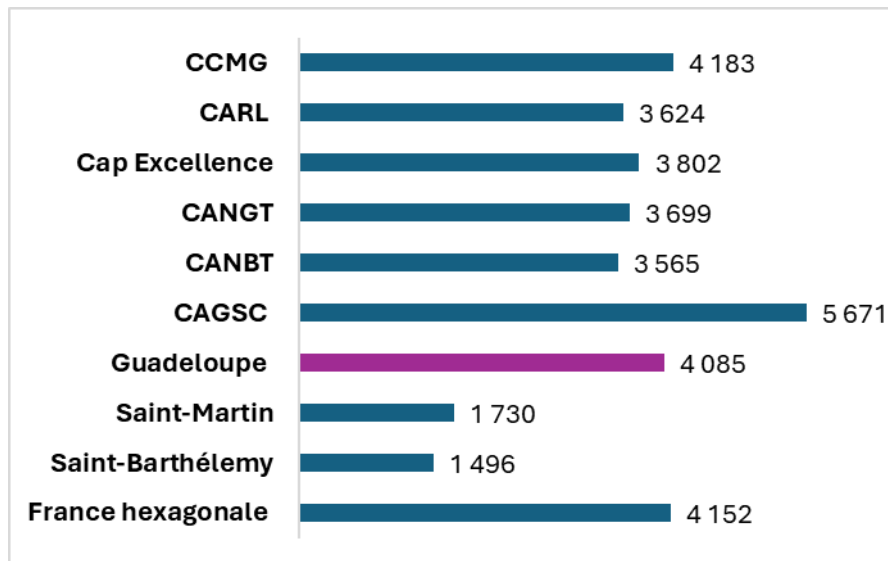


Taux bruts et répartition par tranche d'âge des prises en charge pour maladies psychiatriques en 2022

Maladies psychiatriques

Taux bruts pour 100 000 habitants en 2022

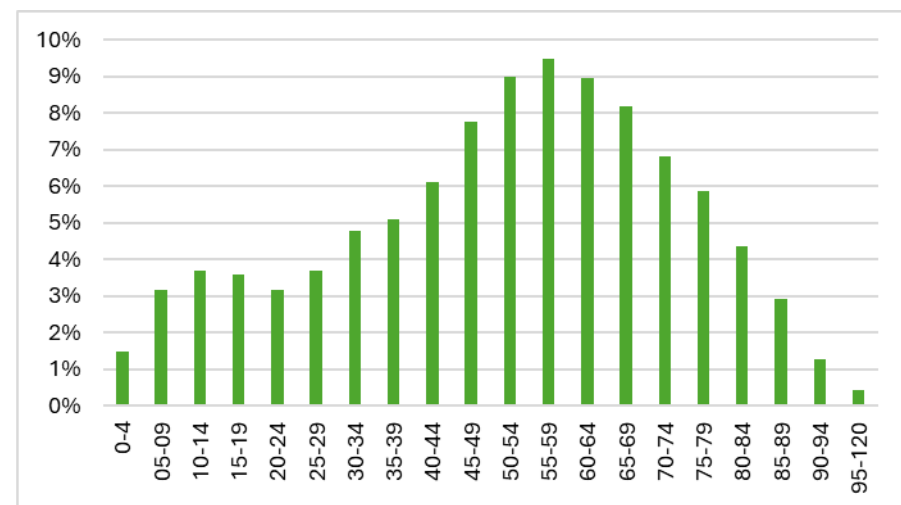
Le taux brut de prises en charge pour maladies psychiatriques est de **4 085 pour 100 000 habitants**. Le taux national est de 4 152 prises en charge pour 100 000 habitants.



Source : SNDS - Cartographie des pathologies G11 - Exploitation : ORSaG

Répartition par tranche d'âge des personnes prises en charge pour une maladie psychiatrique en Guadeloupe en 2022

En Guadeloupe, les personnes âgées de 55 ans ou plus sont plus nombreuses à être prises en charge pour maladies psychiatriques.



Source : SNDS - Cartographie des pathologies G11 - Exploitation : ORSaG



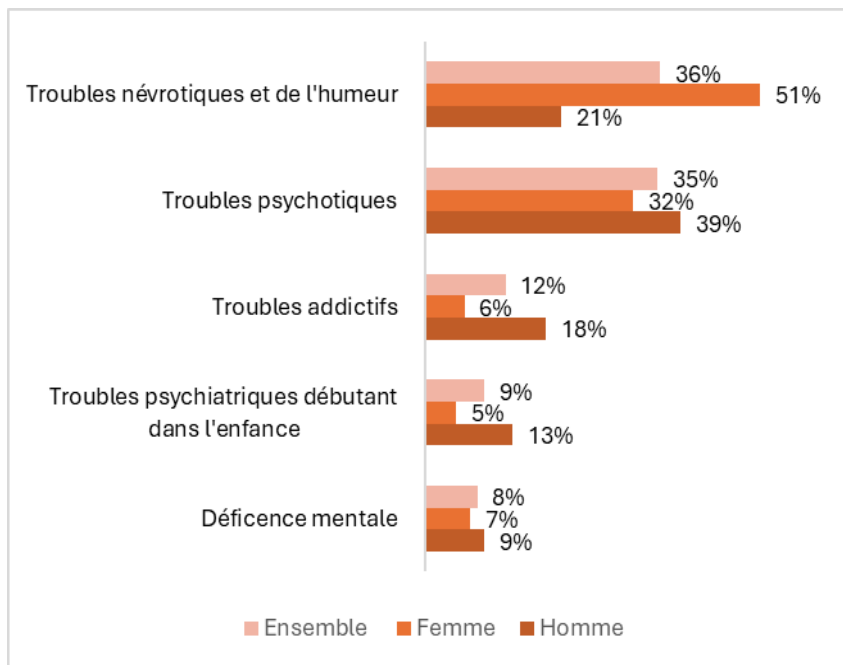
Détail des maladies psychiatriques en 2022

Il existe de nombreuses maladies psychiatriques, de durée variable, plus ou moins sévères et/ou handicapantes. Parmi les prises en charge pour maladies psychiatriques en Guadeloupe, plus de sept prises en charge sur dix concernent les troubles névrotiques et de l'humeur (36%) et les troubles psychotiques (35%).

La moitié des femmes sont prises en charge pour les troubles névrotiques et de l'humeur (51%) et près d'un tiers d'entre elles pour des troubles psychotiques (32%). Chez les hommes, les prises en charge concernent davantage les troubles psychotiques avec près de quatre hommes sur dix (39%), suivi des troubles névrotiques et de l'humeur dans 21% des cas. Concernant les autres troubles (addictifs et psychiatriques débutant dans l'enfance), les hommes sont davantage concernés que les femmes.

Répartition des différents maladies psychiatriques selon la pathologie en 2022

Répartition des différents troubles psychiatriques selon le sexe



	Guadeloupe		France hexagonale	Saint-Martin	Saint-Barthélemy
	Nombre	Taux	Taux brut	Taux brut	Taux brut
Troubles névrotiques et de l'humeur	5 594	1 458	2 110	505	625
Troubles psychotiques	5 522	1 440	708	572	246
Troubles addictifs	1 917	500	1 026	260	464
Troubles psychiatriques débutant dans l'enfance	1 424	371	351	184	170
Déficience mentale	1 246	325	205	156	57
Trouble bipolaire	795	207	421	98	142
Dépression et troubles de l'humeur autres que bipolaire	3 176	828	1 211	330	350
Troubles névrotiques ou liés au stress ou somatoformes¹	2219	579	792	114	189

¹ Le trouble somatoforme est caractérisé par un ou plusieurs symptômes physiques chroniques associés à des niveaux significatifs et disproportionnés de souffrance, d'inquiétude, et de difficulté à fonctionner au quotidien en raison de ces symptômes. Source Manuel MERCK



Consommation de médicaments psychotropes en 2022

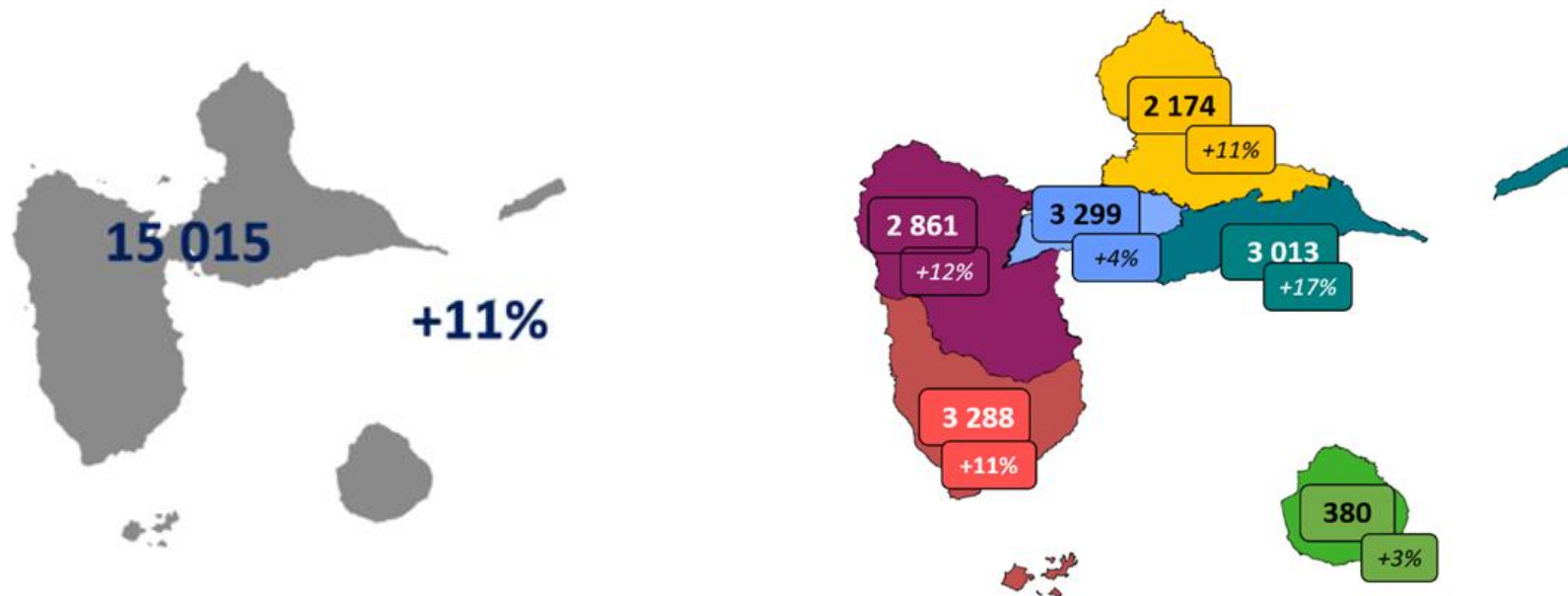


Personnes recevant un traitement de psychotropes en global (Evolution 2017-2022)

En 2022, on dénombre **15 015** personnes prises en charge pour traitements psychotropes, dont 66% de femmes. La part de personnes âgées de 60 à 79 ans est de 42%.

En 2022, le nombre de personnes prises en charge pour traitements psychotropes en Guadeloupe a augmenté de 11% par rapport à celui enregistré en 2017.

Nombre de personnes recevant un traitement psychotrope en 2022 (évolution par rapport à 2017)





Personnes recevant un traitement de psychotropes selon le sexe en 2022

Globalement, les femmes sont plus nombreuses à recevoir un traitement psychotrope que les hommes quel que soit l'EPCI.

Nombre de personnes recevant un traitement psychotrope selon le sexe en 2022

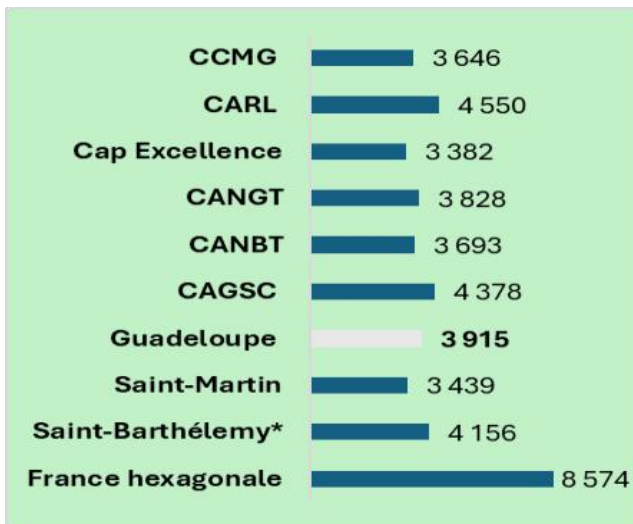
	Homme 2022	Femme 2022	Ensemble 2022	Ensemble 2017	Evolution 2017-2022
CAGSC	1 121	2 167	3 288	2 961	+11%
CANBT	960	1 901	2 861	2 546	+12%
CANGT	740	1 434	2 174	1 952	+11%
Cap Excellence	1 056	2 243	3 299	3 170	+4%
CARL	1 024	1 989	3 013	2 583	+17%
CCMG	132	248	380	370	+3%
Guadeloupe	5 033	9 982	15 015	13 582	+11%
Saint-Martin	375	708	1 083	Nd.	Nd.
Saint-Barthélemy	183	256	439	Nd.	Nd.



Taux bruts et détails des traitements de psychotropes (avec ou sans pathologie)

Le taux brut de personnes recevant un traitement de psychotropes est de **3 915** pour 100 000 habitants.

Le taux national est de 8 574 prises en charge pour 100 000 habitants.

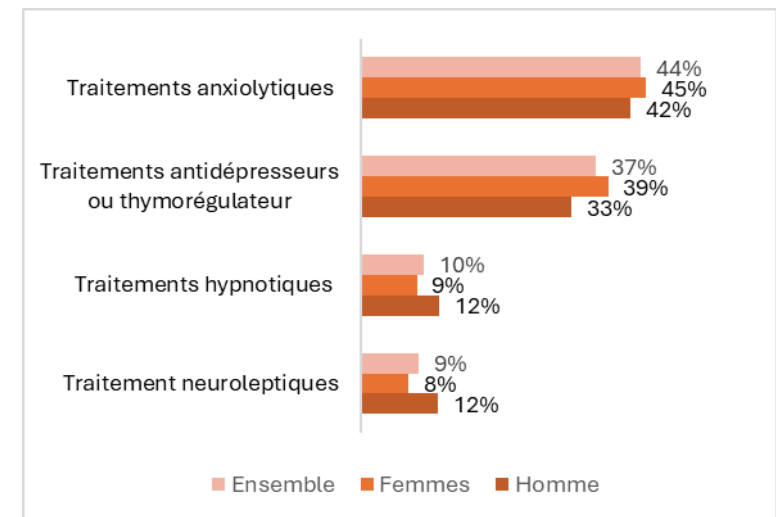


Taux brut des personnes recevant un traitement de psychotropes par EPCI en 2022

Les traitements de psychotropes regroupent des traitements antidépresseurs ou régulateurs de l'humeur, des traitements neuroleptiques, des traitements anxiolytiques et des traitements hypnotiques.

Quel que soit le sexe, les traitements anxiolytiques sont les principaux traitements consommés.

Répartition des différents traitements psychotropes selon le sexe en 2022



Source : SNDS - Cartographie des pathologies G11 - Exploitation : ORSaG

Nombre et taux bruts des différents traitements psychotropes en 2022

	Guadeloupe		France	Saint-Martin	Saint-Barthélemy
	Nombre	Taux brut	Taux brut	Taux brut	Taux brut
Traitements anxiolytiques	8 309	2 166	4 552	1 889	2 471
Traitements antidépresseurs ou thymorégulateurs	6 987	1 822	4 979	1 302	1 903
Traitements hypnotiques	1 885	491	1 717	857	767
Traitements neuroleptiques	1 716	447	499	213	275



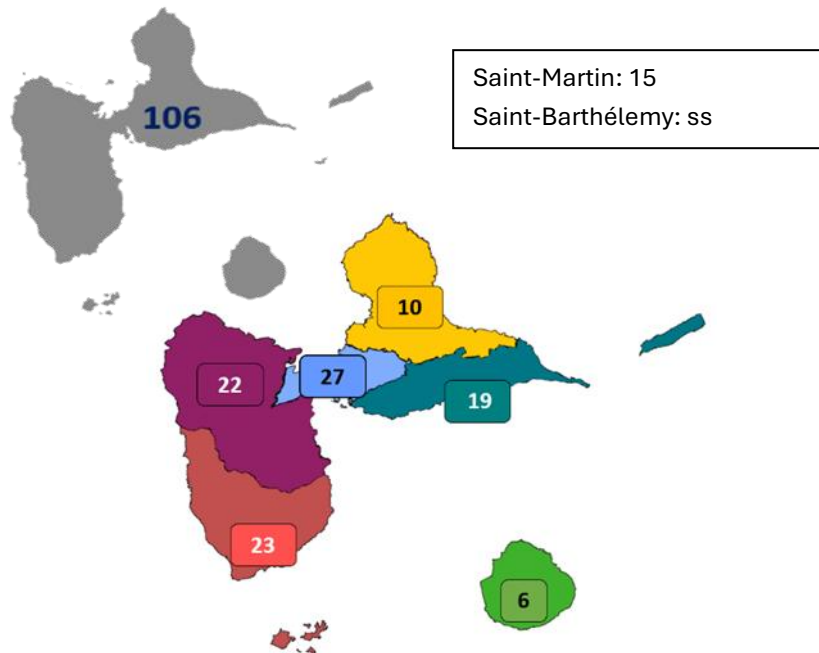
Hospitalisations 2021-2024



Hospitalisations liées à une tentative de suicide

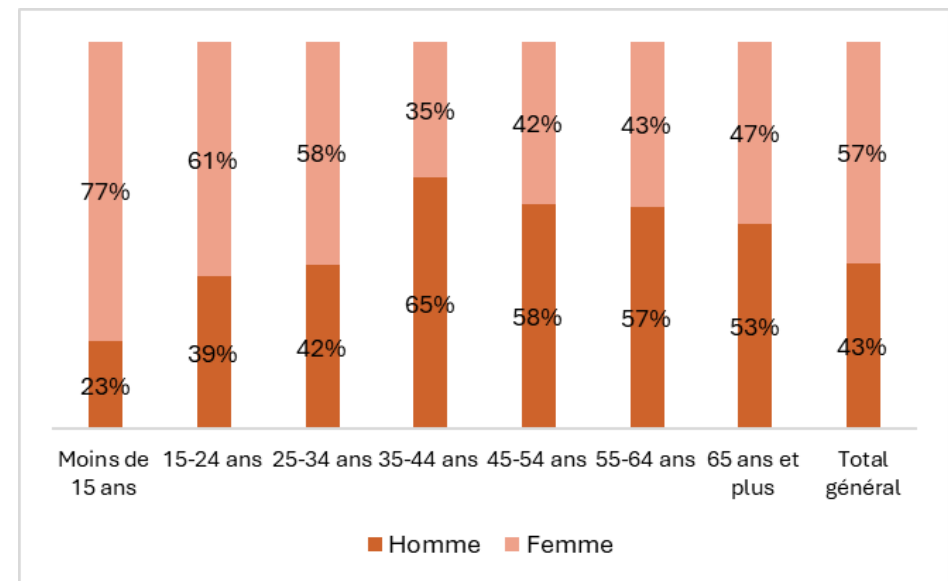
Nombre annuel moyen d'hospitalisation pour tentative de suicide sur la période 2021-2024

Sur la période 2021-2024, 423 séjours hospitaliers pour tentative de suicide (TS) ont été enregistrés en Guadeloupe chez des personnes résidant dans la région, soit en moyenne 106 hospitalisations par an.



Répartition par âge et sexe des hospitalisations en Guadeloupe sur la période 2021-2024

Chez les moins de 15 ans*, les filles sont 3 fois plus souvent concernées que les garçons.



Source : PMSI – MCO – SNDS * chez les 11-15 ans



Description des séjours hospitaliers selon les modes opératoires des tentatives de suicide

L'auto-intoxication médicamenteuse est le principal mode de tentative de suicide, aussi bien chez les femmes et les hommes.

Près de 5 tentatives de suicide sur 10 enregistrées sur la période 2021-2024 concernent des actes d'auto-intoxications médicamenteuses (59% des séjours féminins et 36% des séjours masculins).

Concernant les auto-intoxications non médicamenteuses par d'autres produits (alcool, solvants, gaz, pesticides, produits chimiques), elles sont notifiées dans 19% des hospitalisations (24% des séjours masculins et 16% des séjours féminins).

Parmi les autres lésions auto-infligées, les TS par utilisation d'objet tranchant ou contondant (13% pour les hommes et 11% pour les femmes).

	Homme		Femme		Ensemble	
	N	%	N	%	N	%
Auto-intoxication médicamenteuse	66	36%	141	59%	207	49%
Auto-intoxication par d'autres produits (alcool, solvants, gaz, pesticides, produits chimiques)	43	24%	38	16%	81	19%
Objet tranchant ou contondant	23	13%	26	11%	49	12%
Autre moyen non précisé	27	15%	17	7%	44	10%
Saut dans le vide	8	4%	8	3%	16	4%
Pendaison, strangulation, suffocation	10	5%	4	2%	14	3%
Collision intentionnelle	1	1%	4	2%	5	1%
Exposition à la fumée, aux flammes et au gaz	3	2%	3	1%	6	1%
Arme à feu	1	1%	0	0%	1	0%
Noyade, submersion	0	0%	0	0%	0	0%

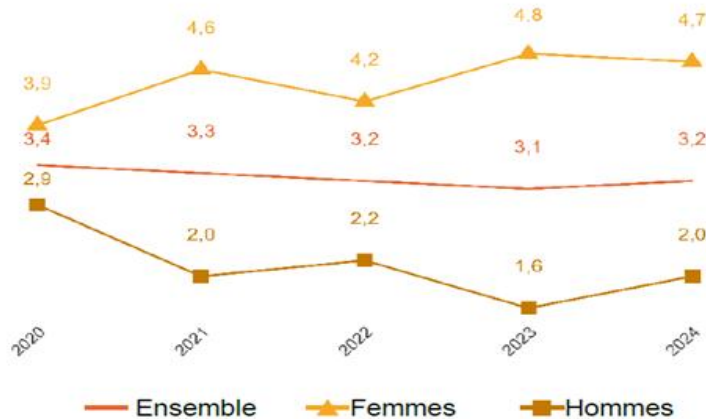
Source : PMSI – MCO – SNDS (Données 2021-2024)



Passages aux urgences pour geste auto-infligé¹

Evolution de la part d'activité des passages aux urgences pour geste auto-infligé pour 1 000 habitants par sexe, en Guadeloupe, 2020-2024

En Guadeloupe en 2024, on recense 270 passages aux urgences pour geste auto-infligé (+12% par rapport à 2023). Un peu plus d'un quart (25,9%) des passages aux urgences pour geste auto infligé étaient suivis d'une hospitalisation. Entre 2020 et 2024, la part de passages aux urgences pour geste auto-infligé a progressé chez les femmes, passant de 3,9‰ à 4,7‰. Contrairement aux hommes où cette part a légèrement diminué passant de 2,9‰ en 2020 à 2‰ en 2024.

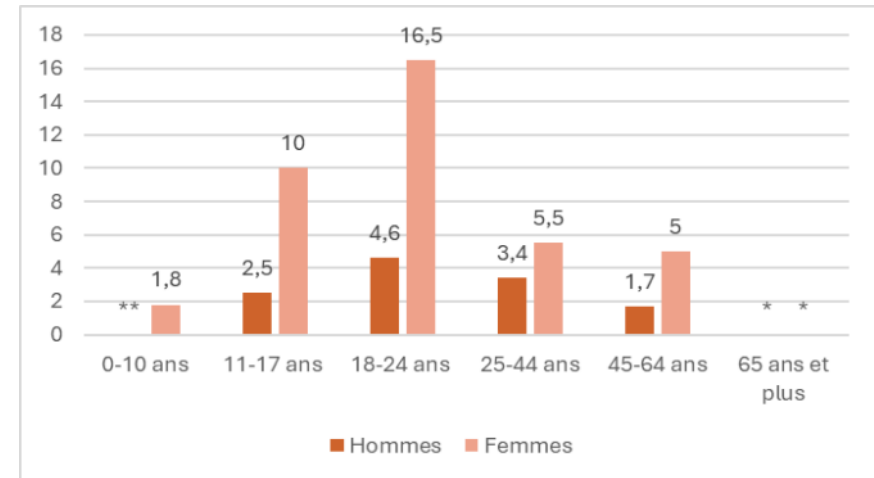


La pandémie de Covid-19 peut avoir impacté les indicateurs des années 2020 et 2021 en Guadeloupe. Source : OSCOUR

Part d'activité des passages aux urgences pour geste auto-infligé par classe d'âge et sexe, Guadeloupe, 2024 (pour 1000 habitants)

Les passages aux urgences pour geste auto-infligé concernent davantage les femmes (68,1%).

Chez les femmes, les classes d'âges les plus concernées étaient les 18-24 ans et les 11-17 ans, respectivement 16,5‰ et 10,0‰. Chez les hommes, les 18-24 ans représentaient 4,6‰ et les 25-44 ans 3,4‰.



Source : OSCOUR Exploitation : ORSaG *Part inférieure à 1,5‰ **Part inférieure à 1,7‰. Les indicateurs relatifs aux enfants de moins de 10 ans sont à interpréter avec précaution, puisqu'il est difficile, à cet âge, de déterminer l'intentionnalité du geste auto-infligé ou l'accident domestique à partir des données disponibles.

¹ Surveillance annuelle des conduites suicidaires, bilan 2024. Bulletin. Édition Guadeloupe. Saint-Maurice : Santé publique France, 17 p., 10 octobre 2025.



Mortalité par suicide 2020-2022



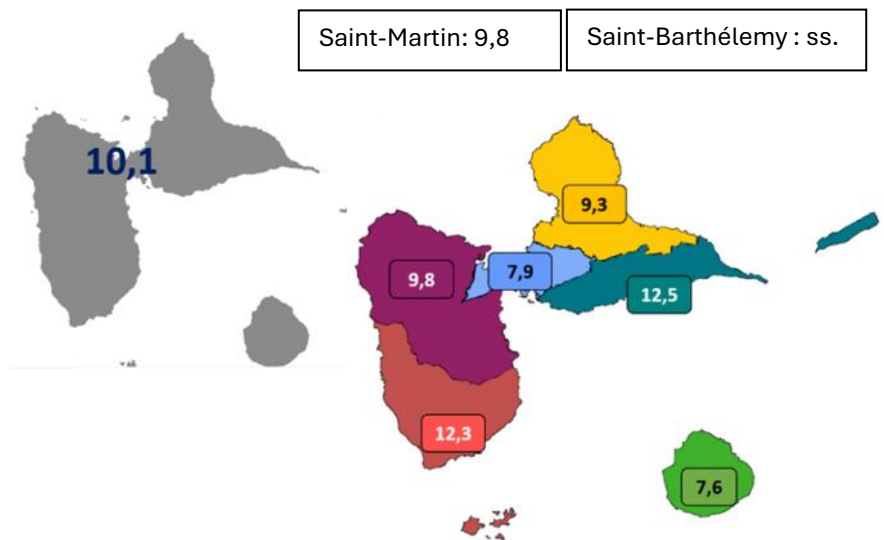
Mortalité par suicide 2020-2022 – Taux standardisés

Taux standardisés de mortalité par suicide selon le territoire sur la période 2020-2022 (pour 100 000 décès)

117 décès par suicide enregistrés sur la période 2020-2022, soit 39 par an.

Le taux standardisé de mortalité par suicide est de **10 décès pour 100 000 habitants**.

Le taux de mortalité de la Guadeloupe est inférieur à celui de la France hexagonale (13 pour 100 000 habitants).



Taux standardisés de mortalité par suicide selon le sexe et le territoire (pour 100 000 habitants)

Sur la période 2020-2022, on observe que la mortalité par suicide touche 5 fois plus d'hommes que de femmes. Ainsi, parmi les 117 décès par suicide, on enregistre 99 décès chez les hommes et 18 chez les femmes.

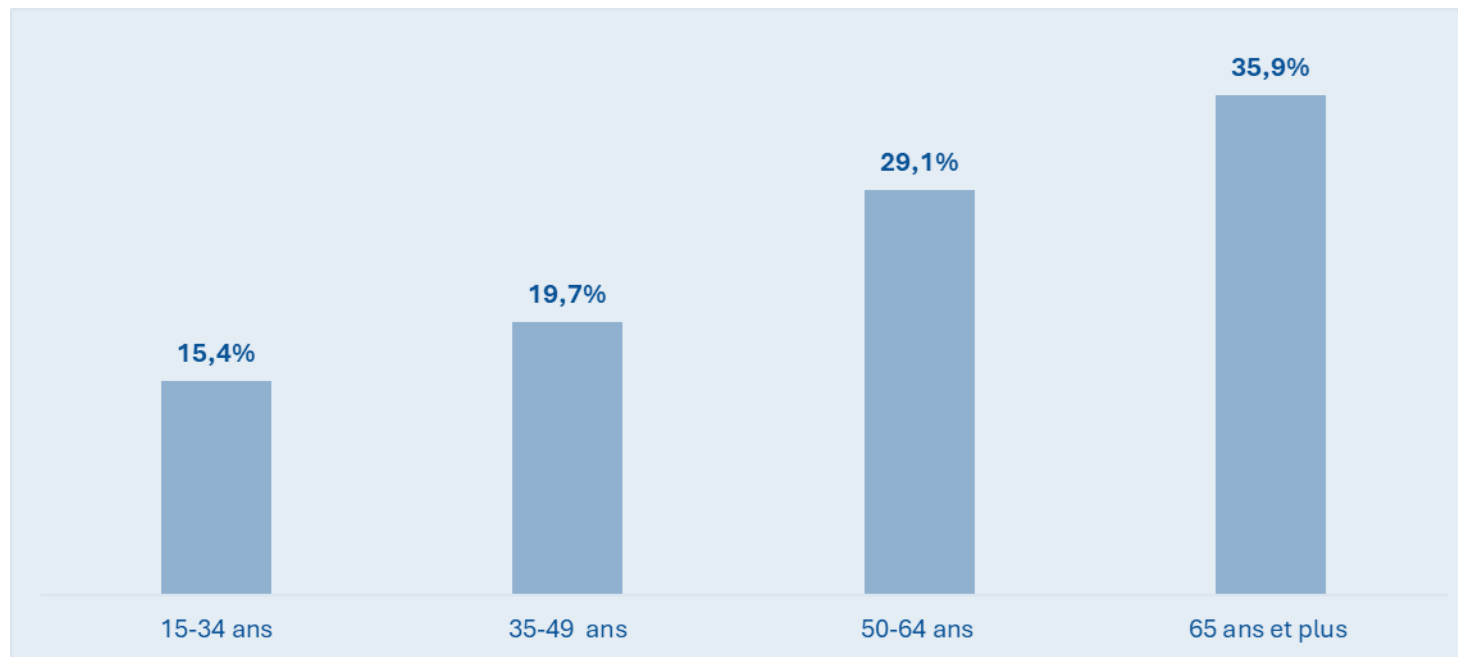
	Homme	Femme
CAGSC	27,5	0,8
CANBT	20,1	1,7
CANGT	15,0	4,6
Cap Excellence	13,4	4,1
CARL	23,8	3,5
CCMG	16,3	0,0
Guadeloupe	20,0	2,7
France hexagonale	22,0	6,3



Mortalité par suicide 2020-2022 selon la tranche d'âge (2020-2022)

Répartition selon l'âge des personnes décédées par suicide en Guadeloupe sur la période 2020-2022

Concernant l'âge des personnes, les décès concernent principalement les classes d'âge de 65 ans et plus (35,9%) et les 50-64 ans (29,1%). Ainsi plus de 6 décès par suicide sur 10 ont lieu avant 65 ans.





Offre de soins en santé mentale et consommation de soins de ville en Guadeloupe



Offre de soins en santé mentale et consommation de soins de ville en Guadeloupe

En Guadeloupe, l'offre de soins en santé mentale repose à la fois sur les structures hospitalières et sur un réseau de professionnels exerçant en libéral et en établissements de santé publiques et privés.

Ces derniers occupent une place essentielle dans le parcours de soins, notamment les psychiatres, psychologues, infirmiers et médecins généralistes impliqués dans la prise en charge des troubles psychiques.

Toutefois, leur disponibilité demeure limitée et inégalement répartie sur le territoire, ce qui peut freiner le recours aux soins et accentuer les disparités d'accès.

L'analyse de l'offre libérale et salariale ainsi que les consommations de soins de ville apparaît donc indispensable pour mieux comprendre les dynamiques locales de prise en charge en santé mentale.



Nombre et densité de professionnels de santé au 1er janvier 2024

	Généraliste				Psychologue				Psychiatre			
	Libéraux et mixte		Salariés		Libéraux		Salarié		Libéraux		Salarié	
	Effectif	Densité	Effectif	Densité	Effectif	Densité	Effectif	Densité	Effectif	Densité	Effectif	Densité
CAP Excellence	124	127	91	93	50	51	117	120	7	7	16	16
CA Grand Sud Caraïbe	70	92	66	88	21	28	56	75	3	4	37	49
CA La Riviera du Levant	49	74	13	20	14	21	10	15	1	2	0	0
CA du Nord Basse-Terre	47	60	3	4	14	18	15	19	1	1	0	0
CA du Nord Grande Terre	41	73	3	5	6	11	20	35	1	2	1	2
CC de Marie-Galante	8	76	8	77	0	0	10	96	0	0	0	0
Guadeloupe	355	92	180	47	86	22	216	56	13	3	54	14
Saint-Martin	27	86	16	51	5	16	19	60	1	3	1	3
Saint-Barthélemy	10	95	6	57	3	28	0	0	2	19	0	0
France hexagonale	63 078	96	27 546	42	28 017	43	47 507	72	6 513	10	8 727	13

Source : RPPS – Exploitation : ORSaG

Nota bene: Les données présentées correspondent à des effectifs de professionnels et non à des équivalents temps plein (ETP), faute de données disponibles homogènes à cette échelle. Elles ne reflètent donc pas nécessairement le volume d'activité médicale effectif, notamment en raison du développement des exercices à temps partiel.



Consommation de soins de ville en 2023

La consommation de soins de ville a été analysée à partir des données de remboursement des différents régimes d'assurance maladie obligatoire, issues de la base SNDS. Cette consommation de soins de ville a été évaluée par le nombre d'actes et consultations réalisés, quel que soit le lieu de réalisation des actes.

- En 2023, la consommation de soins médicaux en médecine générale des guadeloupéens s'établit à 1 445 750 actes.
- On dénombre près de 33 800 actes et consultations psychiatriques en Guadeloupe en 2023.

Nombre et taux* d'actes et consultations réalisés par des professionnels de santé libéraux

	Généraliste		Psychiatre	
	Nombre d'actes	Taux pour 100 habitants	Nombre d'actes	Taux pour 100 habitants
CAGSC	250 811	334	4 834	6
CANBT	299 943	387	5 786	7
CANGT	212 659	374	6 201	11
Cap Excellence	358 587	368	9 277	10
CARL	286 442	433	7 229	11
CCMG	37 308	358	457	4
Guadeloupe	1 445 750	377	33 784	9
Saint-Martin	117 346	373	644	2
Saint-Barthélemy	1 529	14	25	0,2

Source : SNDS, Insee RP 2022
*taux pour 100 habitants

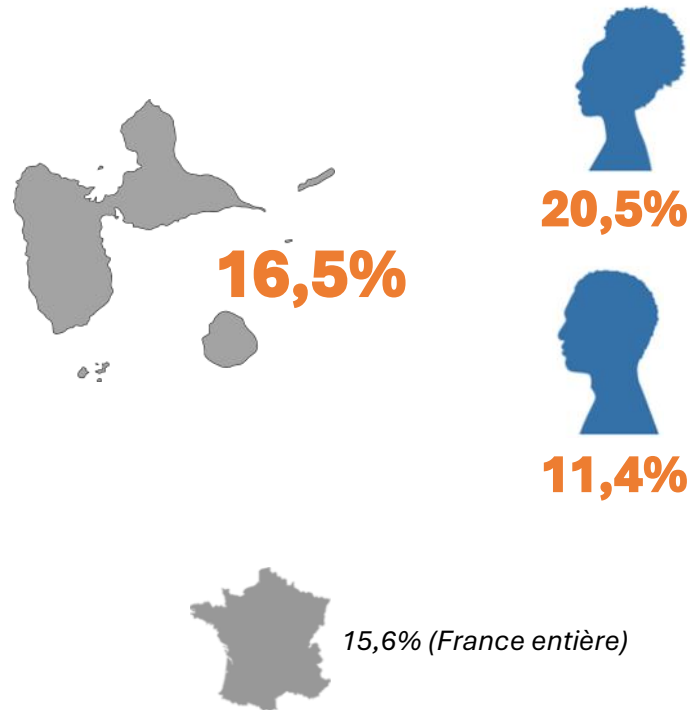


La santé mentale à partir du baromètre de santé

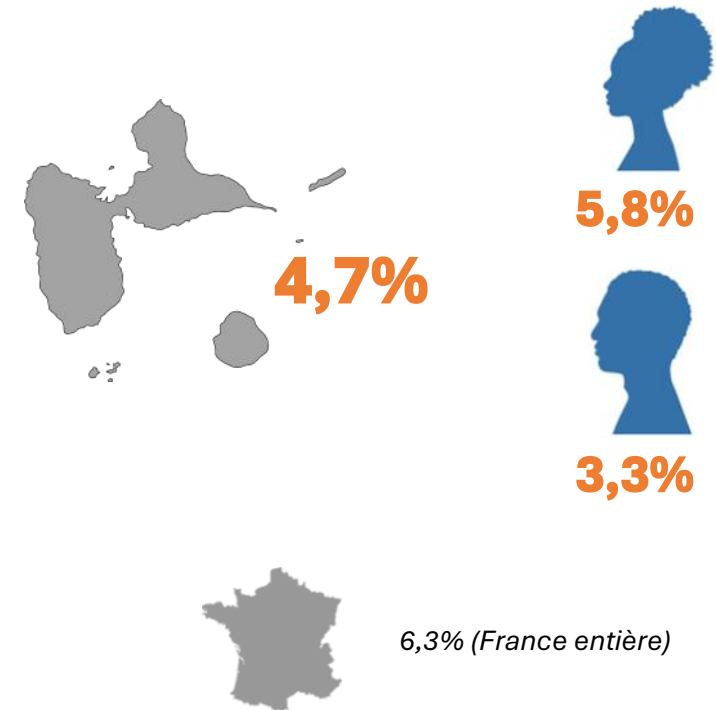


Episodes dépressifs caractérisés (EDC) et trouble anxieux généralisé (TAG)

Part des adultes de 18 à 79 ans ayant vécu un EDC au cours des 12 derniers mois



Part des adultes de 18 à 79 ans concernés par un TAG au cours des 12 derniers mois



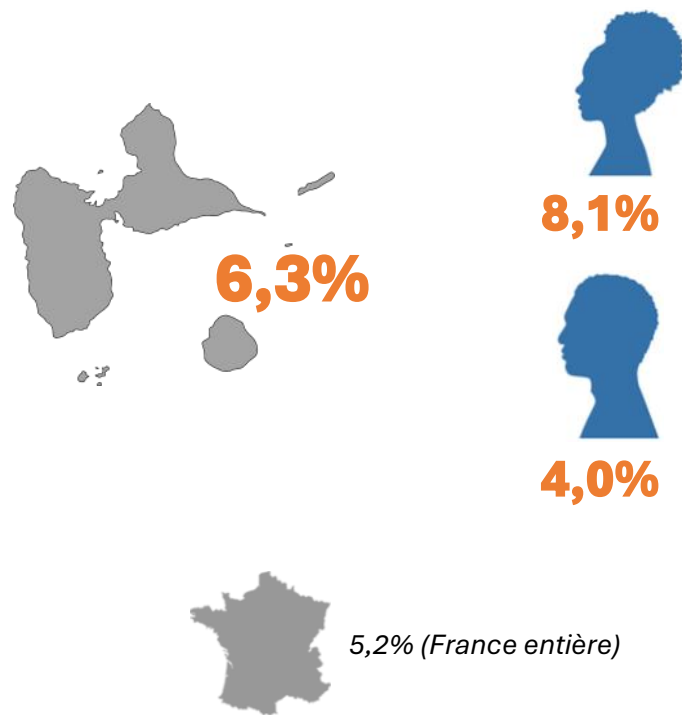
Source : Le point sur. Baromètre de Santé publique France : résultats de l'édition 2024. Édition Guadeloupe. Décembre 2025.
Saint-Maurice : Santé publique France, 67 pages



Conduites suicidaires

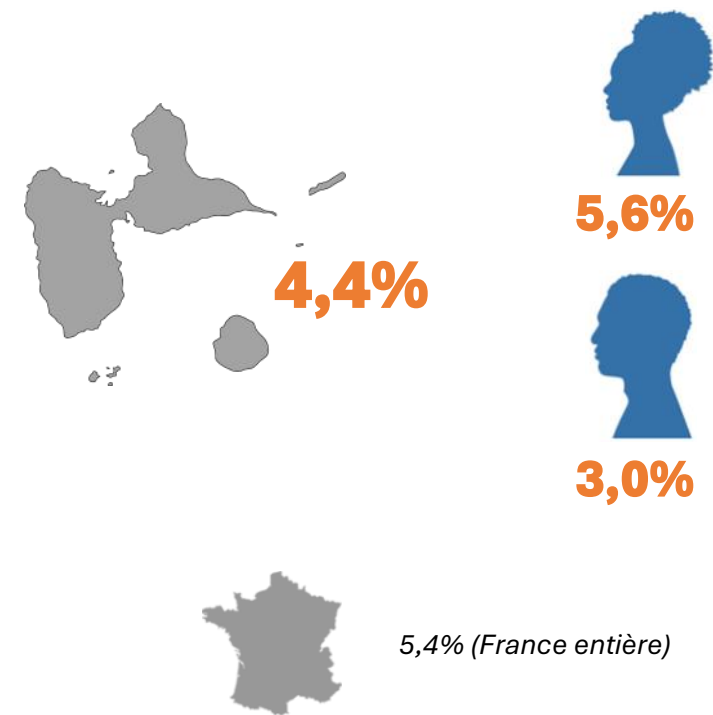
Pensées suicidaires

Adultes de 18 à 79 ans déclarant avoir eu des pensées suicidaires au cours des 12 derniers mois



Tentative de suicide

Adultes de 18 à 79 ans déclarant avoir fait une tentative de suicide au cours des 12 derniers mois



Source : Le point sur. Baromètre de Santé publique France : résultats de l'édition 2024. Édition Guadeloupe. Décembre 2025.
Saint-Maurice : Santé publique France, 67 pages



Glossaire



Glossaire

Affections psychiatriques de longue durée

L'affection longue durée pour affection psychiatrique de longue durée correspond à l'ALD 23. Les affections psychiatriques de longue durée sont des maladies mentales qui regroupent les psychoses, les troubles de l'humeur récurrents ou persistants, les déficiences intellectuelles, les troubles graves du développement ainsi que les troubles névrotiques sévères et les troubles graves de la personnalité et du comportement.

Prises en charges pour maladies psychiatriques

Les données de prises en charge pour maladies psychiatriques issues de la cartographie des pathologies de l'Assurance maladie à partir du SNDS, regroupent des pathologies de troubles psychotiques, de troubles névrotiques et de l'humeur, de déficience mentale, de troubles addictifs, de troubles psychiatriques débutant dans l'enfance et d'autres troubles psychiatriques.

Personnes recevant un traitement psychotrope (avec ou sans pathologie)

Les données de personnes recevant un traitement de psychotropes issues de la cartographie des pathologies de l'Assurance maladie à partir du SNDS, regroupent des traitements antidépresseurs ou régulateurs de l'humeur, des traitements neuroleptiques, des traitements anxiolytiques et des traitements hypnotiques.



Glossaire

Episodes dépressifs

L'épisode dépressif caractérisé (EDC), également désigné sous le terme de dépression, est l'un des troubles psychiques les plus fréquents dans la population. Il se caractérise par un état de tristesse persistante et/ou de perte d'intérêt pour les activités quotidiennes (professionnelles, scolaires, sociales), présente la majeure partie de la journée, presque tous les jours, pendant une période d'au moins deux semaines. Il s'accompagne souvent de symptômes somatiques et cognitifs pouvant entraîner une souffrance importante et une altération du fonctionnement quotidien de l'individu.

Conduites suicidaires

Les conduites suicidaires, englobant entre autres les pensées suicidaires et les tentatives de suicide, sont analysées depuis plusieurs années à partir de trois sources de données complémentaires, couvrant les échelles nationales et infranationales :

- Baromètre de Santé publique France pour l'estimation de la prévalence des pensées suicidaires et des tentatives de suicide¹ des personnes résidant en France² (18-79 ans).
- Oscour[®] pour les passages aux urgences pour geste auto-infligé, incluant les tentatives de suicide et les auto-mutilations (tous âges),
- Système National des Données de Santé (SNDS) pour les hospitalisations pour geste auto-infligé (tous âges) et pour les décès par suicide (tous âges),

Trouble anxieux généralisé

Une personne souffre de troubles anxieux lorsqu'elle ressent une anxiété forte et durable sans lien avec un danger ou une menace réelle, qui perturbe son fonctionnement normal et ses activités quotidiennes. Les troubles anxieux incluent le trouble anxieux généralisé (TAG), le trouble panique, la phobie spécifique, le trouble d'anxiété sociale et l'agoraphobie. Le TAG est caractérisé par une période d'au moins 6 mois d'anxiété et de soucis excessifs à propos de deux sujets ou plus.